

**RELATIVE À DES SITUATIONS DE RISQUE GRAVE
OU À DES INCIDENTS RÉPÉTÉS AYANT RÉVÉLÉ UN RISQUE GRAVE**

(Arrêté du 15 septembre 1988 modifiant l'arrêté du 8 août 1986 - Code du Travail : art. L 236.7 alinéa 5)

Fiche à adresser dans les 15 jours à l'Inspecteur du Travail, en double exemplaire

L'ÉTABLISSEMENT

Nom ou raison sociale de l'entreprise : **SNCF FRET**

Adresse de l'établissement : **24 rue de Villeneuve 92583 CLICHY LA GARENNE Cedex**

Activité économique : **Transport ferroviaire**

4910Z

Code APE :

Effectif du personnel occupé :

LA SITUATION DE RISQUE GRAVE

Date et heure du fait générateur : **jeudi 1er octobre 2020**

Poste de travail concerné : **Tous les agents ou personnes susceptibles de travailler ou de se trouver sur ou à proximité des voies**

Nature du risque : **voir rapport d'enquête**

Nom et qualification du ou des salariés exposés :

Tous les agents ou personnes susceptibles de travailler ou de se trouver sur ou à proximité des voies ou circulent les trains de Fret SNCF.

L'ENQUÊTE DU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Analyse des causes de la situation de risque grave, ou de l'incident (ou des incidents) ayant révélé un risque grave :

Depuis plusieurs années déjà les élus alertent sur des serrages intempestifs provoquant des incendies, des réactions dans les trains et bien d'autres incidents. Le dernier en date est celui du 1er octobre 2020 sur le site de Gevrey concernant le train 489332/3 dont le wagon 378078481850 a pris feu lors du passage devant le bâtiment 43 de Gevrey. Les premiers éléments montrent que les semelles de freins ont brûlé ce qui aurait pu engendrer une catastrophe. Le problème étant connu mais non traité, Fret SNCF ayant des trains circulant sous sa responsabilité à chaque instant du jour et de la nuit

Mesures de prévention préconisées et suites données (notamment actions de formation appropriées) :

Voir rapport d'enquête

Nom et qualité des personnes ayant effectué l'enquête :

Julien CUSUMANO (DU ABFC)

Cyril GOURDON (membre CSE)

Didier CEDAT (membre CSE - Secrétaire CLSSCT BFC)

(enquête réalisé en plusieurs étapes les 2,16 et 26 octobre 2020)

Date de l'enquête : **02** **10** **20**
J M A

Signature du président,
le chef d'établissement ou son représentant

J. CUSUMANO


Signature du représentant du personnel
au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail


CYRIL GOURDON

**CEDAT
DIDIER**